

**Veillez attentivement lire l'annonce complète**

## **IMPORTANTE VENTE AUX ENCHERES**

Il sera procédé par le ministère des Huissiers de Justice soussignés à la vente aux enchères publique à **L-8399 WINDHOF, 5 rue Pierre Flammang (salle de vente)**, le jeudi 16 mai 2024 à 14 :00 heures aux conditions du procès-verbal de :

### **I. A la requête du Bureau de gestion des avoirs saisis et confisqués (BGA) :**

Opel Vivaro, Nissan Juke, Renault Megane, Audi A4, BMW 730d, VW Beetle, Citroen C5, Opel Corsa, Mercedes S320, Mini One, Lancia Ypsilon, BMW X1, BMW M5 (épave), AUDI A4, Fiat 500, Seat Ibiza, Dodge Challenger, Peugeot 508, VW Golf, Aprilia RS50, Tesla Model 3, Renault Clio, Seat Tarraco,

Un important lot de vins, un lot de vêtements, diverses pièces automobiles, etc...

#### **Conditions de la vente I :**

L'adjudication est faite au plus offrant après trois criées.

##### **Visite :**

Les véhicules et les pièces automobiles ci-avant cités sont exclusivement exposés à la Fourrière Judiciaire sis à L-4498 Sanem, 19, rue Uerschterhaff (Site WSA) et peuvent uniquement être inspectés le **mardi 14 mai 2024 de 10.00 à 12.00 heures**. (Les véhicules ne sont pas visibles le jour de la vente)

##### **Paielement :**

Le prix est payable, directement après l'adjudication entre les mains de l'Huissier de Justice, au comptant (jusqu'à 15.000.- €), par carte de crédit (visa, mastercard, vpay)

Faute de paiement, l'objet est revendu à la folle enchère de l'adjudicataire, ce dernier étant redevable de la différence entre les deux adjudications lorsqu'elle est négative.

##### **Adjudicataire :**

Tout acheteur est réputé, vis-à-vis de l'Huissier de Justice, agir en son nom personnel, même pour les objets mobiliers qu'il aurait acquis en qualité de mandataire. L'acheteur communiquera à l'Huissier de Justice son nom, son adresse et éventuellement tout renseignement qui serait demandé par l'Huissier de Justice.

Il devra s'identifier à l'aide d'une pièce d'identité valable.

##### **Enlèvement :**

L'enlèvement devra se faire au plus tard le 10<sup>ème</sup> jour après l'adjudication. Les véhicules doivent obligatoirement être enlevés par les moyens d'une remorque ou d'une dépanneuse. Aucun véhicule ne pourra être démarré sur place.

L'enlèvement devra se faire par l'adjudicataire lui-même. Il faudra se présenter avec la quittance et une pièce d'identité valable à la Fourrière Judiciaire.

En l'absence d'enlèvement dans le délai mentionné, la vente sera automatiquement annulée.

Le paiement fait sera versé au requérant à titre de frais de gardiennage, ainsi que des dommages et intérêts. Les éventuels frais de recyclage seront à la charge des adjudicataires.

##### **Garantie :**

Tous les objets sont vendus dans l'état où ils se trouvent et sans aucune garantie.

Les informations des véhicules et objets mis en vente se font sous toutes réserves et sans aucune garantie sur leur exactitude.

##### **Frais :**

Il y a 20 % de frais en sus du prix d'adjudication.

Pour tous renseignements préalables, prière de s'adresser au n° de tél: 661.53.50.25

**II. A la requête de Maître Marguerite Ries, avocat à la Cour, prise en sa qualité de curateur de la faillite de la société Kniwweljang SARL :**

Skoda Octavia, 3 camionnettes Renault Kangoo

**III. A la requête de Maître Maximilien Wanderscheid, avocat à la Cour, pris en sa qualité de curateur de la faillite de la société Gantner Sarl :**

Seat Tarraco, 2 camionnettes Ford Transit

**Conditions des ventes II et III :**

L'adjudication est faite au plus offrant après trois criées.

**Visite :**

Les objets sont exposés dans le dépôt au Windhof et peuvent être inspectés le jour de la vente de 13.00 à 14.00 heures.

**Païement :**

Le prix est payable, directement après l'adjudication entre les mains de l'Huissier de Justice, au comptant (jusqu'à 15.000.- €), par carte de crédit (visa, mastercard, vpay)

Faute de paiement, l'objet est revendu à la folle enchère de l'adjudicataire, ce dernier étant redevable de la différence entre les deux adjudications lorsqu'elle est négative.

**Adjudicataire :**

Tout acheteur est réputé, vis-à-vis de l'Huissier de Justice, agir en son nom personnel, même pour les objets mobiliers qu'il aurait acquis en qualité de mandataire. L'acheteur communiquera à l'Huissier de Justice son nom, son adresse et éventuellement tout renseignement qui serait demandé par l'Huissier de Justice.

Il devra s'identifier à l'aide d'une pièce d'identité valable.

**Enlèvement :**

L'enlèvement des objets doit être effectué par l'adjudicataire après la vente, à ses frais. A défaut, l'huissier de justice ne saurait être tenu pour responsable des détériorations survenant entre l'adjudication et le moment de l'enlèvement. En cas d'un délai d'enlèvement, celui-ci n'engage pas la responsabilité de l'Huissier de Justice chargé de la vente, à quelque titre que ce soit, l'objet étant considéré sous la garantie exclusive de l'adjudicataire, dès le moment de l'adjudication.

**Garantie :**

Tous les objets sont vendus dans l'état où ils se trouvent et sans aucune garantie.

Les informations des véhicules et objets mis en vente se font sous toutes réserves et sans aucune garantie sur leur exactitude.

**Frais :**

Il y a 20 % de frais en sus du prix d'adjudication.

Pour tous renseignements préalables, prière de s'adresser au n° de tél: 661.53.50.25



Yves TAPELLA  
Tom NILLES  
Nanou TAPELLA

14-16 rue du Canal  
L-4050 Esch/Alzette  
[www.tapella-nilles.lu](http://www.tapella-nilles.lu)